Construire la République avec Claude Nicolet

par Clément Bur

Claude Nicolet a marqué tout autant par ses travaux sur Rome et par ses essais, très connus et très engagés, sur l'idée républicaine. Il a aussi fait école, en systématisant l'usage de la méthode prosopographique.

Le « très républicain Nicolet », c'est ainsi qu'en 1988 Philippe Moreau désignait Claude Nicolet dans une recension[1]. Il faut dire que Claude Nicolet était alors le spécialiste le plus reconnu de la République romaine en France et même, depuis peu, de la République tout court, grâce à *L'idée républicaine en France* (1982). Cette stature, et son engagement militant, avaient conduit Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de la défense, à lui confier une mission sur la formation civique dans les armées. Les années 1980 correspondent donc au moment où les trois principales facettes de l'œuvre et du parcours de Nicolet s'entrecroisent le plus clairement : l'historien de la Rome antique, l'intellectuel républicain et le citoyen engagé.

Claude Nicolet, né en 1930 à Marseille et donc trop jeune pour avoir connu les choix tragiques de la Seconde Guerre mondiale, déplorait d'appartenir à une génération « abandonnée par l'histoire »[2]. Lui dont le rêve de jeunesse était « d'être un homme politique honnête »[3], s'initie à la vie politique sous la IVe République, en pleine Guerre froide. Dès sa sortie de l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm et

[1] Philippe Moreau, compte rendu de *L'Inventaire du monde*, *Revue des études latines*, 1988, p. 335.
[2] Claude Nicolet, *Pierre Mendès France ou le métier de Cassandre*, Paris, 1959, p. 37.
[3] Samuël Tomei, « Claude Nicolet 1930-2010, historien républicain », *Humanisme*, 292, mai 2011, p. 87.

l'obtention de l'agrégation d'histoire en 1954, il fait pourtant le choix du parti radical et de Pierre Mendès France, présenté comme « le refus d'une église et la revanche de l'action »[4]. Durant son service militaire, en 1955, il prend contact directement avec Mendès France qui l'incite à fonder puis à animer la revue *Les Cahiers de la République* (1956-1963). Cela lui permet de rejoindre la garde rapprochée de l'homme d'État, puis son cabinet ministériel en 1956 et enfin celui de Pierre Anxionnaz, secrétaire d'État à la Marine en 1956-1957. Son implication dans la revue et la publication saluée d'un *Que sais-je ?* sur le radicalisme (1957) contribuent à la réflexion théorique du mendésisme, visant à renouer avec le radicalisme combattif et républicain des origines. En pleine crise algérienne, il impulse un colloque sur l'idée de gauche qui débouche sur une double conviction. D'abord la philosophie politique des Lumières offre selon lui une voie pour réconcilier la gauche marxiste et non marxiste. En bon radical, il considère également l'éducation comme « le problème fondamental de la démocratie » pour éviter le règne du polytechnicien[5]. Mais l'expérience mendésiste tourne court et il reprend sa carrière universitaire, non sans livrer un témoignage hostile à de Gaulle dans *Pierre Mendès France ou le métier de Cassandre* (1959). Trouvant impossible d'être citoyen sous de Gaulle[6], il tente après sa disparition de renouer avec la politique aux législatives de 1973, sans succès.

Bien que choisie presque par défaut, la carrière universitaire de Nicolet fut résumée en quelques mots par Pierre Vidal-Naquet, son ami depuis l'été 1950[7] : « Heureux Claude Nicolet... Presque tous les ans, il publie un nouveau livre, et ce livre, toujours nourri de science, marque les domaines qu'il a choisis. Heureux Claude Nicolet »[8]. Claude Nicolet fut, de fait, une figure centrale de la communauté historienne française du second XXe siècle. Fait rare, il marqua aussi bien l'histoire antique que l'histoire moderne alors que l'hyperspécialisation gagnait la science historique. Son œuvre riche toucha des périodes mais aussi des thématiques diverses

[4] Claude Nicolet, *Pierre Mendès France ou le métier de Cassandre*, *op. cit*., p. 47.
[5] Jean-Louis Crémieux-Brilhac, « Claude Nicolet, politique et historien », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 2011, p. 53.
[6] Claude Nicolet comparait sa situation dans la France gaullienne à celle du grand historien de Rome, Theodor Mommsen (seul historien à avoir reçu le prix Nobel de littérature, en 1902, pour son *Histoire de Rome*), qui s'opposa à Bismarck. Cf. Christian Le Roy, « De la rue d'Ulm à l'université de Caen, 1950-1969 », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 2011, p. 57.
[7] Claude Nicolet rencontra Pierre Vidal-Naquet, également né en 1930, lorsque ce dernier arriva dans la khâgne du lycée Thiers de Marseille que Claude Nicolet quittait pour l'École normale Supérieure de la rue d'Ulm, à l'été 1950.
[8] C'est ainsi que commence l'interview de Claude Nicolet par Marc Riglet dans *Paroles d'historien*.

comme le souligne Vidal-Naquet, au point que l'on pourrait presque parler de plusieurs Nicolet.

Son œuvre fut surtout consacrée au monde romain antique, ce qui a de quoi surprendre en regard de son engagement militant ou de ses premiers livres consacrés à Mendès-France et au radicalisme. Selon son amie Odile Rudelle, « Le poids d'un temps qui transforme : telle est la leçon de ce succès de la longue durée, si admiré de Claude Nicolet qu'au moment de s'orienter, il choisit d'étudier Rome, la Ville millénaire qui sut élargir sa citoyenneté jusqu'aux extrémités du monde connu »[9]. L'universalisme était en effet au cœur des réflexions de Nicolet, aussi bien pour le monde romain que pour les idées politiques modernes, lui qui, dans la postface à la réédition de 1995 de *L'idée républicaine en France*, fustigeait l'essor de l'individualisme et des questions identitaires ainsi que le retour du religieux. « À trop cultiver des différences », écrivait-il dans l'avant-propos pour justifier son incursion dans l'histoire moderne, « on oublie aussi le poids de la très longue durée, et la nécessaire unité du genre humain, qui n'est pas seulement dans l'espace, mais dans le temps. »[10]

Sa brève expérience politique laissa néanmoins une forte empreinte sur ses questionnements d'historien. Les travaux de Nicolet portent ainsi presque exclusivement sur la République, de la Rome antique ou de la France moderne, et plus particulièrement sur la citoyenneté. Nicolet s'y interroge sur les rapports entre le citoyen et l'État et choisit comme angle d'attaque privilégié la question fiscale, véritable fil rouge depuis sa thèse jusqu'à ses derniers travaux. L'impôt pose les questions de l'administration du territoire et des finances, du consentement des contribuables, des débats politiques autour de sa mise en place et de son montant, de la guerre et du butin. Au cours de sa carrière, Nicolet adopta les nouvelles méthodes et approches de la science historique pour approfondir sa réflexion sur ce triptyque (la République, le citoyen, l'impôt) qui s'inscrivait dans la continuité de son engagement au sein du parti radical.

[9] Odile Rudelle, « Claude Nicolet face au dilemme de la République française », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 2011, p. 144.
[10] Claude Nicolet, *L'idée républicaine en France (1789-1924) : essai d'histoire critique*, Paris, 1995², p. 7.

Une carrière de professeur rectiligne

Après la déception du mendésisme, Nicolet part à l'École française de Rome en 1957 pour travailler à sa thèse d'État qu'il soutient en 1966. Au cours de ces années romaines, il visite plus qu'il ne participe aux fouilles archéologiques, trait qu'il légua ensuite à bien des disciples : « L'histoire, c'était d'abord l'écrit. D'où son intérêt bien connu pour les inscriptions, mais une fois sorties de terre et, de préférence, lisibles. »[11] Après Rome, il débute sa carrière universitaire par un poste à l'université de Tunis en 1959, mais à la suite d'un article dans *Le Monde* dénonçant les bombardements de Bizerte en juillet 1961, il est rappelé en France pour manquement au devoir de réserve. Là, il remplace à Caen, avec son accord, Vidal-Naquet démis de son poste parce qu'il avait signé « Le manifeste des 121 » contre la guerre d'Algérie. En 1969, c'est la consécration puisque non seulement Nicolet succède à son maître, William Seston, comme professeur à la Sorbonne, où il reste jusqu'à sa retraite en 1997, mais il devient aussi directeur d'études à l'EPHE. L'intitulé large qu'il choisit pour sa chaire, « Institutions politiques de Rome », lui permet d'aborder de nombreux thèmes dans ses séminaires qui furent le lieu de gestation de ses principales œuvres et de formation de ses nombreux disciples.

Le prosopographe des chevaliers romains

À partir de 1951, Nicolet commence sa thèse sur l'ordre équestre, ces chevaliers romains que l'on avait l'habitude de comparer à la bourgeoisie (en 1952 H. Hill parlait encore de « middle class »). Ce sujet, suggéré par son directeur William Seston, lui permet de faire de « l'histoire sociale sur fond économique et avec des répercussions politiques », de « l'histoire selon ses rêves »[12]. Peu porté sur l'archéologie, qui offrait surtout des perspectives pour l'histoire de la cavalerie, ce qui ne l'intéressait guère, il prend vite conscience que la seule étude des textes littéraires et juridiques, aussi exigeante soit-elle, serait insuffisante. C'est pourquoi il opte pour la prosopographie, technique qui consiste à mettre en série les données individuelles recueillies sur les membres d'un groupe donné. Cette méthode, encore peu répandue, avait fait ses preuves notamment pour la période impériale grâce aux inscriptions permettant de

[11] Christian Le Roy, « De la rue d'Ulm à l'université de Caen, 1950-1969 », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 2011, p. 56.
[12] Claude Nicolet, *Entretien INA*, chapitre 12.

retracer des trajectoires individuelles (Hans-Georg Pflaum). Pour la République également, d'illustres prédécesseurs avaient parcouru cette voie, principalement selon une approche fonctionnaliste, c'est-à-dire pour étudier les alliances au sein de l'aristocratie (Friedrich Münzer et Ronald Syme).

Cette méthode lui permet de montrer que ce qui définissait le rang équestre n'était pas le niveau de richesse, mais un critère civique : l'honneur de se voir décerner un cheval public par les censeurs qui recensaient et classaient périodiquement les citoyens romains. La prosopographie révèle également que, contrairement à ce qu'on pensait jusqu'alors, les chevaliers n'étaient pas tous de grands financiers ou négociants, la fameuse « bourgeoisie » romaine, mais bien des propriétaires fonciers au mode de vie parfois comparable à celui des sénateurs et qui, comme eux, s'avéraient parfois être des intellectuels reconnus (à l'instar d'Atticus, l'ami de Cicéron). Dans un climat intellectuel et politique marqué par le marxisme (lui-même se définissant encore en 2000 comme marxiste au sens où il utilisait les instruments issus du marxisme[13]), Nicolet réaffirme que Rome était une société d'ordres, que les chevaliers romains formaient le second de ces ordres, et non une classe sociale, celle des capitalistes ou des fermiers généraux. Indispensable à la démonstration, les 370 notices prosopographiques firent l'objet d'un second volume publié en 1974, huit ans après sa soutenance et la publication du volume principal en 1966.

Ce premier volume aborde également des questions déconnectées de la prosopographie et de l'histoire sociale pour s'intéresser aux institutions car les chevaliers jouaient un rôle particulier dans trois domaines fondamentaux de la vie civique : la fiscalité (les publicains qui prenaient à ferme les impôts étaient généralement issus de leur rang), la justice (à partir des Gracques en 133-121 av. J.-C. les chevaliers peuplaient les jurys des grands tribunaux politiques), le vote (les chevaliers votaient en premier et pouvaient ainsi orienter le résultat). Ces droits liés au rang équestre créaient parfois des tensions voire des conflits entre chevaliers et sénateurs, c'est-à-dire au sein même de la classe dirigeante romaine, sans qu'il faille supposer une opposition entre une bourgeoise d'affaires désireuse d'agrandir l'empire pour développer les opportunités commerciales et financières et une aristocratie sénatoriale rentière du sol. Le conflit était politique, et non économique ou sociologique, d'autant plus que les liens étaient étroits entre chevaliers et sénateurs (les sénateurs étant issus de l'ordre équestre). Ainsi Nicolet voit dans ces rôles civiques, découlant d'un rang conféré en raison de l'honorabilité, la véritable identité

[13] Claude Nicolet, Entretien INA, chapitre 13 : « Alors comme on était tous marxistes à l'époque (et d'ailleurs je le suis resté, marxiste, pas communiste mais marxiste) ».

du chevalier romain tandis que les fonctions politiques, en particulier l'exercice des magistratures, définissaient le sénateur.

La thèse connut un retentissement considérable : si certaines interprétations suscitèrent parfois des discussions, en revanche l'intérêt de la méthode fut tout de suite perçu. Les règles de la méthode prosopographique, exposées au début de sa thèse et dans un article des *Annales*[14], dépassèrent largement le cercle des seuls antiquisants[15]. Les réflexions d'histoire sociale issues de sa thèse furent prolongées par le colloque « Groupes sociaux, ordres et classes dans l'antiquité gréco-romaine » organisé en 1969 et publié sous le titre *Recherches sur les structures sociales dans l'Antiquité classique* (1970). Nicolet y revient d'abord sur le vocabulaire et la méthode pour définir les groupes antiques, critiquant la notion de classe sociale défendue par les marxistes et doutant que l'on puisse plaquer sur le monde antique les catégories utilisées pour les sociétés industrielles. En plus du comparatisme, Nicolet alimente sa réflexion, comme commençait à le faire alors une nouvelle génération d'historiens, par la lecture d'anthropologues, de sociologues et de linguistes (Claude Lévi-Strauss, Émile Benveniste, Roland Mousnier). Quoique marqué par le structuralisme ambiant, Nicolet refuse une vision fixiste de la société et met l'accent sur la mobilité sociale. Enfin, les contributions portant sur le monde gréco-italique lui paraissent confirmer la singularité des sociétés antiques, à savoir « une hiérarchisation sociale relativement indépendante des données économiques »[16]. La dimension civique est primordiale comme il le soutenait pour l'ordre équestre, mais ces classifications civiques se heurtaient à une hiérarchisation économique de fait.

L'histoire politique

Fort de son passé militant, Nicolet s'intéresse inévitablement à l'histoire politique. Il publie dès 1964 *Les idées politiques à Rome sous la République*, pour faire connaître les textes majeurs de la pensée politique romaine. Le livre, grand public, est néanmoins original par son plan, distinguant d'abord les thèmes traditionnels de la pensée populaire avant de s'attaquer à la pensée cicéronienne, et par sa perspective,

[14] Claude Nicolet, « Prosopographie et histoire sociale : Rome et l'Italie », *Annales* ESC, 25/5, 1970, p. 1209-1228.
[15] Voir par exemple Jacqueline Lalouette, « De l'exemple à la série : histoire de la prosopographie », *Siècles*, 10, 1999, p. 3-19 ici p. 13-14.
[16] Claude Nicolet, *Recherches sur les structures sociales dans l'antiquité classique*, Paris, 1970, p. 14.

puisqu'il présente la vie politique romaine sous l'angle du conflit entre le peuple et l'aristocratie. À côté de Cicéron, on retrouve son intérêt pour Polybe qui contribua à l'émergence d'une pensée politique proprement romaine. Nicolet en fut toute sa vie un lecteur attentif, en particulier du livre 6 des *Histoires* de Polybe qui décrit les institutions romaines du IIe siècle av. J.-C. et pour lequel il collabore à l'édition Budé (1977).

Il se passionne également pour les Gracques qui marquent le début des guerres civiles à Rome. Il contribue d'abord à la mise à jour d'*Autour des Gracques* (1928) de Jérôme Carcopino avant d'écrire son propre ouvrage, *Les Gracques. Crise agraire et révolution à Rome* (1967), dans une collection grand public. Si le livre est dépassé aujourd'hui, Nicolet a toutefois le mérite d'y souligner la cohérence et la nouveauté des idées des Gracques, sur l'équité et la souveraineté du peuple notamment, qu'il pense inspirées de la philosophie grecque, et de s'opposer à l'image largement répandue de démagogues opportunistes ou machiavéliques. Il réinscrit à juste titre les événements dans un contexte de crise plus générale à laquelle les Gracques tentèrent de répondre par des mesures radicales et profondes susceptibles de bouleverser la *res publica*, une révolution en somme comme l'annonce le titre de l'ouvrage.

L'historien de la fiscalité et de l'économie

Bien que Nicolet se soit efforcé de démontrer que les chevaliers romains n'étaient pas les *businessmen* que l'on pensait, sa thèse l'avait conduit à débattre de questions économiques et notamment fiscales. Alors que primitivistes et modernistes débattaient sur le niveau d'avancement de l'économie romaine, son travail sur la fiscalité était « une sorte d'incongruité », résultant sans doute de son engagement mendésiste et de ses liens avec l'économiste Gabriel Ardant[17]. Nicolet l'aborde en outre sous un angle politique, puisqu'en plus de traiter la question de la répartition (donc de l'équité) et de l'utilisation du trésor public, il interroge aussi le fonctionnement concret de l'État. Pour cela, il use du comparatisme comme le montre le colloque qu'il co-organise et aboutit à *Armées et fiscalité dans le monde antique* (1977). Il s'agit de déceler une corrélation entre système fiscal et organisation étatique en restreignant le champ aux seuls besoins militaires, thème alors novateur. Cela suit la publication de *Tributum*

[17] Clara Berrendonner, « Claude Nicolet et l'étude des finances publiques républicaines : le métier d'un citoyen », *Cahiers du Centre Gustave* Glotz, 30, 2019, p. 192.

(1976) dans lequel il conteste l'idée que, grâce à la conquête d'un empire, « l'impôt direct devint de plus en plus étranger à l'univers mental du citoyen », citoyen qui serait passé de contribuable à « entretenu » (le fameux « Du pain et des jeux »)[18]. Nicolet montre combien les Romains restaient conscients de l'incertitude de la rente impériale et donc attentifs aux questions budgétaires. En étudiant les plaintes et les conflits que la fiscalité suscitait, il replace résolument celle-ci dans le champ civique, ce que les historiens avaient tendance à négliger. Il conclut en rappelant qu'avec l'Empire, on passe du *tributum* à la *vicesima*, taxe permanente sur les successions frappant tous les citoyens, donc d'une fiscalité civique à une fiscalité monarchique, mais aussi d'une armée civique à une armée de métier. Ces deux mutations contribuèrent à faire de la citoyenneté non « plus une condition politique, mais un statut juridique et personnel, négligeable en ce qui concerne le gouvernement »[19].

Le Métier de citoyen (1976)

On le voit, derrière ses travaux sur la fiscalité, se cache la question du rapport entre le citoyen et l'État, question qui traverse son ouvrage le plus célèbre, *Le Métier de citoyen* (1976)[20]. Le livre part d'une question simple : « quel était le contenu quotidien, vécu, existentiel en quelque sorte de la citoyenneté romaine ? »[21]. D'abord projeté comme une « Vie quotidienne du citoyen romain », dont l'épaisseur effraye l'éditeur, le livre devient ensuite *L'État et le citoyen*[22] avant de prendre le titre définitif de *Métier de citoyen* (1976). Dans le climat marxiste des années 1970, Nicolet veut décentrer le regard de la classe dirigeante vers le simple citoyen resté dans l'ombre, adoptant une perspective structuraliste qui se distingue de « l'histoire sociologique » de Paul Veyne dont *Le Pain et le cirque : sociologie historique d'un pluralisme politique* paraît également en 1976.

Au cœur de la « machinerie républicaine » se trouvait le *census*, grande opération visant à dénombrer et classer les citoyens. Ici Nicolet reprend de Platon et d'Aristote le concept d'égalité géométrique qu'il considère comme le principe

[18] Claude Nicolet, *Tributum : recherches sur la fiscalité directe sous la république romaine*, Bonn, 1976, p. 2-3.
[19] *Ibid*., p. 102.
[20] Pour une synthèse sur la réception de cet ouvrage dans l'historiographie de la Rome républicaine, voir le dossier coordonné par Pascal Montlahuc dans les *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 30, 2019.
[21] Claude Nicolet, *Le Métier de citoyen dans la Rome républicaine*, Paris, 1976, p. 9.
[22] Titre donné dans *Tributum : recherches sur la fiscalité directe sous la république romaine*, *op. cit*., p. 4 n. 4 et corrigé ensuite p. 103.

structurant de l'organisation civique romaine, c'est-à-dire que les droits étaient proportionnés aux devoirs : les riches avaient plus de droits politiques parce qu'ils payaient davantage d'impôts et servaient plus dans les légions. Si tous les manuels sur la République romaine en France insistent désormais sur cette conception, c'est bien moins le cas hors de l'hexagone. Pourtant Nicolet, en voyant dans le *census* un mécanisme d'auto-institution de la cité produisant le consensus nécessaire à sa pérennité, se rapprochait de l'historiographie allemande dans la lignée de Christian Meier. De même la place accordée au *census* comme clé de voûte du système républicain et rituel d'intégration du citoyen a été saluée mais peu reprise par les synthèses ultérieures, en français ou non.

Pour étudier la masse des citoyens, Nicolet commence par le service militaire, principal moyen de participation à la vie de la cité puisque l'armée républicaine resta toujours civique. Il reprend la démarche d'*Armées et fiscalité* en explorant les liens entre l'armée et la société, sans négliger la diachronie, offrant une synthèse des opinions alors en vigueur. Il adopte ainsi la vision négative du service militaire au IIe siècle, qui serait un fardeau pour le citoyen, responsable de crises économiques et politiques, ainsi que celle d'une professionnalisation et d'une prolétarisation de l'armée au dernier siècle de la République ayant contribué à sa perte, deux idées aujourd'hui réfutées.

Le partage du butin, moment de crispation entre cité, soldats et aristocrates commandant l'armée, ainsi que le financement de la guerre permet de revenir sur le devoir fiscal, ce qui recoupe *Tributum*. Il s'agit là aussi d'envisager le Romain face à l'impôt, c'est-à-dire son consentement ou ses protestations, en particulier à propos des redistributions des richesses tirées des victoires. Avec cette perspective alors originale, Nicolet réintroduisait « dans les études sur les finances publiques la dimension politique de la conflictualité »[23].

Cette dimension se retrouve enfin dans l'analyse du citoyen électeur. Sa reconstitution du vote du point de vue du citoyen ordinaire est l'occasion de souligner le caractère inégalitaire des comices romains et d'évaluer la participation électorale. Il est aussi l'un des premiers à s'intéresser aux assemblées délibératives, les *contiones*, dans lesquelles les simples citoyens pouvaient manifester leur opinion à défaut de prendre la parole.

[23] Clara Berrendonner, « Claude Nicolet et l'étude des finances publiques républicaines : le métier d'un citoyen », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 30, 2019, p. 200.

Nicolet prolonge cette réflexion sur les rapports entre le peuple et l'aristocratie dans un chapitre novateur consacré aux « langages parallèles ». Il y examine les grands cortèges (funérailles, triomphes…), les spectacles et les procès comme autant d'occasions pour les citoyens de vivre leur citoyenneté, comme spectateurs actifs, prompts à exprimer bruyamment leurs opinions. Ces analyses amorcèrent le développement d'une anthropologie politique de Rome, c'est-à-dire de l'analyse *du* politique et plus seulement de *la* politique, qui connut un essor en France et en Allemagne. On date également de la parution du *Métier de citoyen* et du *Pain et le cirque* de Veyne le « Communicative Turn » qui inspire encore aujourd'hui la recherche sur l'histoire politique romaine. Cet intérêt pour la communication politique et la recherche de l'expérience concrète de la citoyenneté conduisirent également Nicolet à envisager les aspects topographiques, négligés alors en France, moins en Italie où Filippo Coarelli, que Nicolet consulta, démarrait sa brillante carrière.

Le *Métier de citoyen* est indéniablement le chef-d'œuvre de Nicolet, traduit dès 1980 en anglais et en italien, et bénéficiant d'une vingtaine de recensions, très majoritairement laudatives. Notons cependant que John Crook l'accusa d'être un « *Male Chauvinist Pig* » parce que les femmes étaient à peine évoquées[24].

Rome et la conquête du monde méditerranéen (1977 et 1978)

Comme le *Métier de citoyen* qu'il complète d'une certaine manière, le premier des deux volumes, commandés pour la Nouvelle Clio, de *Rome et la conquête du monde méditerranéen*, paru en 1977 sous le titre évocateur *Les structures de l'Italie romaine*, reprend la perspective polybienne : expliquer la domination romaine sur la Méditerranée par l'analyse globale des institutions. Nicolet met cette fois l'accent sur l'organisation économique et sociale de l'Italie des deux derniers siècles de la République, décidant « d'aller du sol aux hommes, de l'économie au politique ». Il abandonne le traditionnel récit événementiel pour un plan thématique dans la lignée de l'école des *Annales*. Nicolet y expose sa conviction, devenue une vulgate, selon laquelle Rome a conquis la Méditerranée parce que c'était un peuple de citoyens

[24] John Crook, compte rendu du *Métier de citoyen*, *Tijdschrift voor Rechtsgeschiedenis*, 45, 1977, p. 368 : « It also reveals the author to be a Male Chauvinist Pig, because he hardly ever remembers (any more than the Romans did) that women too were *cives* ».

capable d'intégrer les vaincus et que, bien qu'étant une société d'ordres hiérarchisée, elle sut équilibrer les droits et les devoirs.

Signalons toutefois que le *Métier* comme *Les structures* brillent par une absence, celle de la religion romaine. Nicolet s'en expliquait en mettant en avant tantôt son peu de goût et son manque de compétences, tantôt le manque d'avancée historiographique (alors que l'étude des religions antiques était renouvelée grâce aux travaux de Georges Dumézil et de Jean-Pierre Vernant). Cette absence découle donc peut-être davantage de son propre rapport à la religion, celui d'un enfant qui dut cacher sa judéité pendant la guerre et d'un membre du parti radical défenseur de la laïcité (à laquelle il consacra quelques rapports ministériels), au point de se présenter comme « imperméable à la moindre notion de religion »[25].

À bien des égards, *Le métier* et *Les structures* clôturent la première moitié de sa carrière, synthétisant trente ans de recherches centrées sur l'organisation sociale et politique du monde romain, la citoyenneté et l'impôt. Curieusement Nicolet abandonne certains des thèmes les plus innovants du *Métier*, promis à un bel avenir, à l'instar du vote ou des langages parallèles, préférant explorer d'autres voies dans la continuité de son intérêt pour la question fiscale.

Le choix de l'Empire

En effet, si Nicolet délaisse peu à peu la politique romaine au point de ne suivre que de loin la controverse lancée par l'historien britannique Fergus Millar autour de la nature démocratique de la République romaine, c'est parce qu'il se consacre à une anthropologie spatiale du politique, chose assez nouvelle, en publiant d'abord avec Pierre Gros les actes du colloque de 1985, *L'Urbs. Espace urbain et histoire* (1987). Nicolet prolongeait ainsi les analyses topographiques amorcées dans *Le Métier* qui lui permettaient de saisir les réalités les plus quotidiennes de la vie du citoyen.

Dans ces mêmes années 1980, un second tournant a lieu puisque Nicolet se tourne peu à peu vers l'Empire romain. Il reste toutefois fidèle aux thématiques fiscales et économiques qui l'occupèrent toute sa carrière comme le montre la parution de deux recueils d'articles *Rendre à César* (1988) et *Censeurs et publicains* (2000). Ces travaux

[25] Claude Nicolet, Entretien INA, chapitre 42. Cf. Thibaud Lanfranchi, « Le citoyen moins la religion », *Cahiers du Centre Gustave* Glotz, 30, 2019, p. 280.

témoignent de son approche originale, étant « l'un des seuls à envisager avant tout l'économie dans ses rapports avec la collectivité politique »[26], mais il y défend aussi la possibilité de faire de l'histoire quantitative, rejetant la notion d'« ère pré-statistique ». Or, pour cela il faut des sources, ce qui explique peut-être son passage à l'Empire qui en offre davantage que la République, en particulier grâce aux grands documents épigraphiques, dont certains récemment découverts. Après avoir examiné les liens entre fiscalité et conquête sous la République (*Tributum* et *Les structures*), Nicolet noue dans les années 1980 un dialogue avec les médiévistes autour de la genèse de l'État moderne et se tourne davantage vers l'administration de la cité et l'Empire.

Cette double réorientation, thématique et chronologique, débouche sur *L'Inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain* (1988). Il y développe une « réflexion historique sur le rôle de l'espace dans la formation, la direction et la gestion de l'Empire romain »[27] qui cherche à déterminer si Auguste avait réussi à édifier un État territorial moderne et à comprendre pourquoi il mit un terme à l'expansion romaine. Cette « histoire d'une prise de possession administrative de l'espace géographique »[28] s'inscrit donc dans la continuité de ses travaux sur la fiscalité et sur son rôle dans l'organisation étatique, mais l'« histoire des représentations géographiques des Romains »[29], véritable « rencontre de la politique et de la géographie » dans la lignée de Roger Dion, est profondément nouvelle et fait école. Devenu directeur de l'École française de Rome, Nicolet poursuit cette « géographie historique »[30] avec son projet *Mégapoles méditerranéennes* démarré en 1992. On retrouve aussi son goût de la très longue période puisqu'il s'agit d'étudier de leurs origines au XXe siècle les villes exceptionnelles de la Méditerranée comme « *organisme* urbain »[31].

Traduit en italien (1989) et en anglais (1991), *L'Inventaire* provoque aussi des débats sur le degré de modernité de l'État romain ou de rupture entre République et Principat et génère des travaux sur les rapports entre géographie et impérialisme ou frontières, ou encore sur l'administration de l'empire.

---

[26] Jean Andreau, compte rendu de *Rendre à César, Annales ESC*, 1990, p. 915.
[27] Jehan Desanges, compte rendu de *L'Inventaire du monde, Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, 1988, p. 309.
[28] Claude Nicolet, *L'Inventaire du monde : géographie et politique aux origines de l'Empire romain*, Paris, 1988, p. 9.
[29] Marianne Coudry, « Présentation de *L'Inventaire du monde. Géographie et politique aux origines de l'Empire romain* », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 2011, p. 111.
[30] Claude Nicolet, *Entretien INA*, chapitre 37.
[31] Catherine Virlouvet, « Claude Nicolet et les Mégapoles méditerranéennes », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 2011, p. 137.

C'est dans cette perspective que Nicolet, convaincu que l'administration romaine était plus développée que ce qu'on pensait et même « paperassière »[32], lance le programme *La mémoire perdue* visant à retrouver la trace des archives et des pratiques archivistiques romaines. Un tel projet sur « la gestion écrite du pouvoir »[33] s'inscrit pleinement dans les travaux sur la *literacy* alors en plein essor (Jack Goody, *La raison graphique* en 1977 et 1979 pour la traduction française) et prolonge le dialogue avec le programme du médiéviste Jean Philippe Genet sur « La genèse de l'État moderne ». Même si certains jugent trop moderne ou idéale cette vision de l'État romain, le projet suscita des émules pour le monde romain et grec jusqu'à aujourd'hui.

Le républicain

Toujours est-il qu'au moment où Nicolet succombe aux attraits de l'Empire, qui l'avait longtemps peu intéressé sans doute car à partir d'Auguste « avec la liberté, la politique et l'éloquence sont bien mortes »[34], il renoue avec l'histoire de la République française. Historien de la citoyenneté, Nicolet était donc avant tout un historien de la République et ne fut celui de l'Empire que faute de sources. Or, pour lui, « les événements de la politique intérieure romaine gardent, après tant de siècles, une valeur exemplaire »[35], en particulier pour les révolutionnaires français. Le passage de la République romaine à la République française est donc aisé pour celui qui se voulait inscrit dans la cité.

En 1982, *L'idée républicaine en France* s'ouvre sur une provocation puisque Nicolet « se propose de rechercher si, en français, le mot République a un sens. »[36] Dans ce qu'il voulait comme une « histoire critique de l'idéologie républicaine »[37] et plus précisément de la doctrine radicale, il ressuscite les penseurs français de la République, des Idéologues du Directoire à la République des Jules, délaissés depuis le succès du marxisme et du libéralisme. Pourquoi un tel retour en grâce ? Nicolet préfère l'idée républicaine, que l'on peut adapter et qui précéda toujours le régime institutionnel, à

[32] Claude Nicolet dans Ségolène Demougin, *La mémoire perdue : à la recherche des archives oubliées, publiques et privées, de la Rome antique*, Paris, 1994, p. XI.
[33] Claudia Moatti, « La mémoire perdue. À la recherche des archives oubliées de l'administration romaine », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 2011, p. 128.
[34] Claude Nicolet, *Les Idées politiques à Rome sous la République*, Paris, 1964, p. 70.
[35] *Ibid*., p. 72.
[36] Claude Nicolet, *L'idée républicaine en France (1789-1924) : essai d'histoire critique*, Paris, 1995², p. 9.
[37] *Ibid*., p. 34.

la tradition qui entrave et enferme. À la suite d'Alain, il répète, dans la continuité du *Métier de citoyen*, que la république est une « praxis »[38]. Toutefois, sa construction, empreinte de radicalisme, relève les mêmes limites que le *Métier* en écartant la question religieuse et surtout la question sociale, en particulier parce qu'il clôt son enquête en 1924, peut-être pour éviter de traiter du socialisme et du communisme.

Devenu « en matière de République, "la" référence »[39], il est chargé par Jean-Pierre Chevènement d'une mission sur le rétablissement de l'éducation civique dans les écoles et les collèges (1984), d'une mission sur la formation civique dans les armées (1988) et de rédiger la brochure *Pour faire votre métier de citoyen* envoyée à tous les nouveaux inscrits sur les listes électorales (1999). En 1997, à la suite d'une mission confiée par François Fillon deux ans plus tôt, il conseille à Claude Allègre d'étendre l'éducation civique au lycée. Érigé comme le *Métier* au rang de classique, *L'idée républicaine* figure encore dans l'anthologie du livret réalisé par le Conseil des sages de la laïcité en 2024[40].

Puis, en réaction aux débats sur l'accès à la nationalité dans les années 1990, dans *La fabrique d'une nation. La France entre Rome et les Germains* (2003), Nicolet retrace « l'ethnogenèse » de la France et de l'Allemagne, ou comment l'identité nationale de ces deux nations s'est construite au miroir de Rome et des barbares. Dans la préface, il fait état de sa prise de conscience que, pour bien comprendre la République, elle « ne devait pas être séparée du contexte de l'histoire nationale. »[41]

Rayonnement international et postérité

Au terme de ce parcours, il paraît difficile d'associer le nom de Nicolet à une œuvre unique car il écrivit plusieurs livres majeurs qui suscitèrent le débat ou ouvrirent de nouvelles pistes de recherche. Il ne fut certes l'inventeur ni d'une méthode nouvelle ni d'un champ inédit, mais il sut renouveler sa discipline en

[38] Claude Nicolet, *Pierre Mendès France ou le métier de Cassandre*, Paris, 1959, p. 250-251 : « la république ne doit pas seulement être installée : elle doit être pratiquée "à tous les instants", disait Alain. » Voir aussi Jean-Pierre Chevènement, « Un historien dans la cité : hommage à Claude Nicolet », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 2011, p. 164.
[39] Odile Rudelle, « Claude Nicolet face au dilemme de la République française », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 2011, p. 144.
[40] *L'idée républicaine. Repères pour aujourd'hui*, guide rédigé sous l'égide du Ministère de l'Éducation Nationale et donné comme ressource pédagogique pour les enseignants sur Eduscol.
[41] Claude Nicolet, *La fabrique d'une nation : la France entre Rome et les Germains*, Paris, 2003, p. 10-11.

interrogeant les sources habituelles de l'historien de Rome avec des perspectives originales. Ses livres contribuèrent à la diffusion de certaines approches novatrices dans les études sur Rome, comme le « Spatial Turn » ou le « Communicative Turn », et s'aventurèrent dans des terrains qu'il laissa parfois à d'autres le soin d'explorer plus avant.

Au niveau international, le dialogue avec le monde anglo-saxon et italien, engagé très tôt, fut en outre favorisé par les traductions de quelques-uns de ses ouvrages et par ses séjours à Rome, Ann Arbor, Princeton et Oxford. Les échanges furent en revanche plus limités avec les collègues allemands, y compris avec Christian Meier et ses élèves alors que leur approche de l'histoire politique de la République (la culture politique) se rejoignait sur bien des points. Ainsi Meier ne vint en France qu'à l'invitation de l'autre grand historien de Rome français du second XXe siècle, Paul Veyne.

Nicolet est d'ailleurs sans doute moins connu en dehors des romanistes que Veyne qui, lui, est sans doute moins lu désormais par les spécialistes de Rome. Toutefois, la différence entre ces deux grandes figures de l'histoire romaine en France est ailleurs : Nicolet, contrairement à Veyne, s'investit pleinement dans son rôle de professeur à l'université.

D'abord parce qu'il avait la passion de la transmission, par ses cours mais aussi par ses livres qui sont pour l'écrasante majorité destinés à un large public, y compris les plus novateurs comme *L'Inventaire du monde*. Depuis presque 50 ans, *Le métier de citoyen*}comme *Rome et la conquête du monde* figurent dans les bibliographies des cours de licence sur la République romaine et demeurent incontournables pour tous ceux qui étudient la période.

Nicolet assuma aussi des responsabilités importantes puisque, après avoir œuvré à son développement, il dirigea le Centre Gustave Glotz de 1981 à 1992 et œuvra à en faire une UMR (aujourd'hui Anhima). Le cœur du centre était la bibliothèque, déjà étoffée, à laquelle il donna le fonds Seston dont il avait été légataire. En 1981, il défendit cette conception dans une lettre à Jack Lang où il rappelle que « Les bibliothèques sont nos "laboratoires" »[42]. Il contribua également au lancement des *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, revue annuelle au rayonnement international

[42] Lettre du 10 octobre 1981, cf. Michel Christol, « L'organisateur du Centre Gustave-Glotz et l'historien de la fiscalité », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 2011, p. 94.

désormais bien établi. Directeur de l'École française de Rome (1992-1995), il fut aussi membre de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres qu'il présida en 1997.

Cependant, la différence essentielle entre Veyne et Nicolet tient à ce que ce dernier voulut faire école : Nicolet dirigea ainsi 22 thèses soutenues. Il ne faut pas négliger non plus le séminaire de l'EPHE qui attira jusqu'à une quarantaine d'auditeurs dont certains formèrent « la bande à Nicolet », qui publia quelques ouvrages collectifs sous l'égide du maître comme *Des ordres à Rome* en 1985. Son empreinte fut telle, y compris sur ceux qui n'étaient pas ses élèves comme Jean-Louis Ferrary ou Philippe Moreau, que l'on peut dire qu'il forma la majorité de la génération suivante de spécialistes de la République et du Principat.

Ceci explique tout autant que son œuvre l'influence de Nicolet sur l'histoire romaine en France puisque cette filiation intellectuelle favorisa certains thèmes et méthodes au détriment d'autres. La méthode prosopographique contribua à définir les sujets de plusieurs de ses élèves (Mireille Cébeillac-Gervasoni, Jean-Michel David, Ségolène Demougin, Élisabeth Deniaux…) puis ceux que ces derniers donnèrent eux-mêmes à leurs élèves. L'érudition, ensuite, fut un autre legs fécond de celui qui s'abritait derrière un rempart de livres durant son séminaire[43].

Cependant cette érudition ne visait pas au positivisme mais à nourrir une réflexion. C'était aussi une exigence, celle de rendre justice aux prédécesseurs puisqu'il maîtrisait la bibliographie du XIXe siècle, voire antérieure. À ce titre, il contribua à la redécouverte en France de l'œuvre fondamentale de Mommsen (1817-1903) par le biais de réimpressions du *Droit public* (1984) et de l'*Histoire romaine* (1985). Le legs thématique est tout aussi important puisque Nicolet entretint les études sur les sujets classiques comme le droit, l'aristocratie, la vie politique ou les institutions, mais contribua aussi à l'essor des recherches sur l'État, la fiscalité, la culture politique, l'administration, la topographie et la géographie… Le revers de la médaille est que son influence fut telle qu'elle détourna, consciemment ou non, les historiens français de certains thèmes. Nicolet, le radical, a contribué à laïciser l'histoire romaine, à séparer les études sur la politique et sur la religion, alors que les deux étaient inextricablement mêlées comme l'ont notamment montré les travaux de John Scheid. Parlant de « siècles obscurs » pour la royauté et le début de la République, Nicolet se désintéressa totalement de cette période, et ses élèves avec lui, alors qu'elle connaît un renouveau depuis une vingtaine d'années dans les mondes anglo-américain et italien. Ce

[43] Ségolène Demougin, « À la Quatrième section », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, 22, 2011, p. 106 : « petit barrage devant lui ».

désintérêt éloigna aussi Nicolet et ses élèves des archéologues, alors même que seule l'archéologie permet d'enrichir nos sources. À l'inverse, avec lui, d'autres historiens de la République succombèrent aux sirènes du Principat d'Auguste si bien qu'une bonne partie des républicanistes en poste en France aujourd'hui travaillent sur la toute fin de la République, les guerres civiles et Auguste. Cette influence fut profonde et durable et ce n'est qu'aujourd'hui que cet héritage commence à être discuté par la génération des « petits-enfants » de Nicolet comme le montre un [récent dossier consacré à la réception du *Métier de citoyen*.

Sans rien ôter aux qualités humaines de Nicolet, qu'il nous soit permis de rappeler qu'une œuvre de cette envergure n'a été aussi possible que parce que, à l'époque, derrière chaque grand homme se tenait une grande femme, son épouse Hélène Nicolet-Pierre, spécialiste de numismatique grecque qui fut directrice du Cabinet des médailles.

Pour conclure, quelques mots de la postface à la seconde édition de *L'idée Républicaine* de 1994 nous paraissent bien éclairer toute l'œuvre, aussi bien intellectuelle que militante, de Nicolet, décédé en 2010, mots qui sont malheureusement encore d'actualité : « la République, toujours plus attaquée qu'elle n'est défendue, est toujours à construire. »[44]

Publié dans laviedesidees.fr, le 3 décembre 2024.

[44] Claude Nicolet, *L'idée républicaine en France (1789-1924) : essai d'histoire critique*, Paris, 1995², p. 514.